



Rapport d'activité et Rapport Financier 2024

SOMMAIRE

Préambule	3
Présentation du Centre de Ressources Multihandicap d'Ile de France.....	4 - 7
1 Le cadre.....	4
2 L'équipe.....	5
3 Le fonctionnement.....	6
A Informer – Former.....	8 - 15
1 La veille.....	8-9
1a HebdoPoly	
1b Agenda du Polyhandicap	
1c Les informations pour les formateurs /suivi de la certification Qualiopi	
1d La sitothèque	
2 Les réseaux sociaux	10
2a La page Facebook du CRMH	
2b La page LinkedIn	
3 Le site internet.....	10-11
4 Le centre de documentation	11
5 Notitia.....	12
6 Le centre de formation	13-14
7 Les Journées à thème	15
7a Journée des psychologues	
8 Ouvrage « L'appareillage dans la paralysie cérébrale... ».....	15
B Accompagner.....	16 - 19
1 Les familles	16
1a Contacter le CRMH	
1b Traitement et suivi des questions/demandes spécifique	
1c Entretiens avec les Psychologues du CRMH	
1d Les groupes fratries	
1e La CDAPH	
2 Les professionnels	18
2a Les groupes d'échanges des psychomotriciens	
2b Rencontres à destination des psychologues d'Ile de France	
2c Le groupe des kinésithérapeutes du Polyhandicap	
2d Le groupe des ergothérapeutes du Polyhandicap	
2e Groupe d'analyse des pratiques des psychologues	
2f Les étudiants du médico-social	
2g 4 ^{ème} journée de rééducation pédiatrique de l'hôpital NECKER	

C Co-Construire.....	20 - 26
1- Recherches.....	20
1a Recherche « L'Après Soi »	
1b Recherche Polyordinaire	
2- Avec les Centres de ressources polyhandicap.....	21
3- Avec les associations.....	22
3a Le Groupe Polyhandicap France	
3b Le GRATH	
3c Rhapsod'If	
3d Le CERE	
3e Revue « Contraste »	
3f Communauté 360	
4- Avec les organismes officiels.....	23
4a L'ARS Ile De France	
4b Aidforpoly	
4c L'AP-HP	
4d Pédagogie Numérique en Santé (PNF)	
5- Rencontres d'équipes.....	24
5a CRAIF	
5b DAC	
5c Centr'Aider	
5d Cœur (Centre Ouest d'Expertises et d'Usage et de Ressources) HANDIAGE	
5e En roue libre	
5f SAMU social	
5g Culture relax	
5h Mois Parisien du Handicap	
6- Participation aux journées et colloques.....	25-26
Travaux et investissements.....	27
Conclusion et perspectives.....	28
Analyse financière.....	29 - 30
A – Préambule financier.....	
B – Activité.....	
C - Charges de la section d'exploitation.....	
D - Produits de la section d'exploitation.....	
E – Résultat.....	
Annexes.....	31 - 33

Préambule

L'activité de l'équipe du CRMH vise à améliorer la connaissance du polyhandicap en général ainsi que l'accompagnement des personnes polyhandicapées et de leurs aidants (familiaux et professionnels) sur le territoire d'Ile de France.

En 2024, l'équipe a poursuivi ses objectifs, elle a été particulièrement occupée cette année par trois gros chantiers : tout d'abord la finalisation de la recherche initiée en 2022 sur le vieillissement des parents des personnes polyhandicapées « anticiper et construire l'après-soi pour son enfant polyhandicapé », le recensement des centres de ressources polyhandicap francophones avec pour objectif l'organisation d'une journée d'étude et de présentation au public concerné et enfin la coordination d'un ouvrage collectif sur l'appareillage des personnes atteintes de paralysie cérébrale et de polyhandicap.

Au-delà de ces trois points forts, l'équipe est restée attachée à la poursuite de ses actions en direction des familles de personnes polyhandicapées, des professionnels qui les accompagnent et plus globalement des partenaires qui constituent le réseau ou la communauté du polyhandicap (associations gestionnaires, organismes œuvrant dans le secteur du handicap, représentants des familles, instituts de formation, administrations...). De nouveaux partenaires ont été rencontrés, de nouveaux partenariats ont été réalisés.

Par souci de simplicité didactique, nous présenterons ci-après les actions du CRMH selon ses missions, à savoir Accompagner, Construire et Transmettre, chacune de ces actions pouvant concerner tour à tour ou concomitamment son public à savoir les familles, les professionnels et plus généralement le réseau du polyhandicap.



Rapport d'activité 2024

Présentation du Centre de Ressources Multihandicap d'Ile de France

1 - Le cadre

Créé en 1995, le Centre de Ressources Multihandicap (CRMH) a pour vocation de *favoriser et améliorer l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans la prise en compte spécifique de ses besoins et de ses attentes.*

Il est un outil à disposition des personnes polyhandicapées au travers de leurs accompagnants qu'ils soient familiaux ou professionnels.

Lors de l'évaluation externe menée en 2019, l'autorité de tarification a renouvelé l'autorisation pour une durée de 15 ans à dater du 1^{er} septembre 2019.

Le CRMH prend toute sa place dans le réseau du polyhandicap.

Pour cela le Centre de Ressources Multihandicap s'attache à :

- Repérer et mettre en évidence la diversité des pratiques par rapport à la spécificité des besoins de la personne polyhandicapée afin de les faire connaître.
- Construire avec les acteurs engagés, familles, professionnels du médico-social, du sanitaire, de la formation et institutionnels, des actions d'information, d'aide et de formation pour toute personne concernée par la question du polyhandicap.
- Aider les familles, les professionnels et les équipes dans leur quotidien en leur permettant de trouver des réponses adaptées aux besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Repérer et accompagner de nouveaux acteurs, professionnels, familiaux, institutionnels, dans le champ du polyhandicap.

Lors de sa création, le terme de multihandicap a été préféré à celui de polyhandicap afin d'embrasser toute la problématique de la grande dépendance. Cette terminologie est encore régulièrement interrogée puisque l'activité du CRMH est essentiellement dédiée au polyhandicap.

De même que son périmètre géographique est circonscrit à l'Ile de France, il n'en demeure pas moins qu'il puisse être interrogé au-delà de sa zone géographique. La crise Covid et les nouveaux outils de communication alors développés ont favorisé cet élargissement du territoire d'influence du CRMH.

L'équipe s'attache bien sûr à répondre avec le même enthousiasme quelle que soit l'origine géographique de la sollicitation. Dans sa logique de réseau, elle tisse également des relations à l'international.

Il n'est pas rare que le CRMH soit sollicité au-delà de son champ d'expertise sur d'autres types de handicap (autisme, paralysie cérébrale, maladie neurodégénérative...), nous avons alors à cœur de répondre au mieux (nombreuses synergies transversales aux différentes atteintes) et de faire le lien avec les partenaires concernés.

Le CRMH est porté par l'association Notre Dame de Joye. Celle-ci accueille sur son site de Denfert Rochereau, son siège social, une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), un Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP), un foyer de vie pour adultes handicapés mentaux semi-dépendants, un poney club, et le CRMH.

D'avril 2023 à janvier 2024, le directeur du CRMH a assuré une mission d'intérim de direction au Foyer de vie Miryam.

Le CRMH est installé dans le prestigieux pavillon du Fontainier où résidait au XVIII^{ème} siècle la personne responsable de l'alimentation en eau de ce quartier parisien. Les sous-sols de ce pavillon sont l'objet de visites-conférences organisées par l'association Paris Historique.

Une salle de réunion pouvant accueillir une vingtaine de personnes est régulièrement et gracieusement mise à disposition des partenaires œuvrant dans le champ du handicap.

La situation centrale du CRMH, très facilement accessible en transports, est un atout reconnu par ses correspondants.

2 - L'équipe

L'équipe du centre de ressources est composée de sept personnes physiques correspondant à 4,9 équivalents temps plein et occupant les postes suivants : une secrétaire, deux psychologues, un kinésithérapeute en CDD, une documentaliste, une adjointe de direction et un directeur.

Les fonctions sont répertoriées et exercées ainsi :

- Une secrétaire : Au-delà des tâches de secrétariat général (gestion administrative, courrier, commandes...), elle est le contact premier pour l'extérieur, familles, professionnels, associations, administrations et toutes personnes souhaitant entrer en contact avec le Centre de Ressources Multihandicap.
Les supports de ces liens sont aussi bien le courrier, les courriels, le téléphone avec lesquels elle met habituellement en relation les intervenants en interne ou en externe.
La secrétaire assure, également, les inscriptions aux différents groupes de travail professionnels, la gestion de l'occupation de la salle de réunion ainsi que la gestion administrative de la partie organisme de formation.
En l'absence de l'assistante de direction, (cf ci-dessous) la secrétaire a assuré une grande partie de ses missions, il en est résulté une surcharge de travail et une priorisation des missions.
- Deux psychologues : Elles reçoivent les familles et les professionnels dans le respect des règles déontologiques propres à leur profession. Elles peuvent accompagner les familles dans leur problématique liée au polyhandicap. Ce peut être aussi bien des questions liées à la recherche d'une place en établissement qu'un soutien psychologique à un moment particulier du parcours de la personne.
Depuis le confinement, nombre de familles à qui elles proposent un entretien présentiel préfèrent une rencontre en visioconférence.
Elles peuvent également se présenter comme tiers dans les relations qui lient une famille à un établissement ou une institution.
Elles participent à la tenue de la base de données NOTITIA regroupant l'ensemble des établissements accueillant des personnes polyhandicapées.
Enfin elles représentent le CRMH lors de travaux partagés avec des partenaires, propres à leurs compétences cliniques.
- Une documentaliste : elle exerce une fonction de veille sur l'ensemble des informations qui touchent au handicap, et plus particulièrement au polyhandicap et à la grande dépendance, dans tous les domaines, qu'ils soient législatifs, informatifs, médicaux, pédagogiques, culturels, festifs...

Elle gère la base de données informatique du fonds documentaire, l'améliore et la complète et édite un agenda des événements relatifs au polyhandicap. Elle tient à jour le site internet et la page Facebook du CRMH et édite la newsletter hebdomadaire Hebdomopoly.

- Une assistante de direction : l'assistante de direction participe, avec la secrétaire, à l'organisation administrative des actions du CRMH. Elle est en charge du suivi RH de l'équipe, particulièrement des contrats temporaires des formateurs et de la tenue du planning des congés.
En lien avec le directeur, elle assure le suivi budgétaire du Centre.
Elle est en charge du suivi des procédures du label Qualiopi. Elle assure la tenue de la caisse ainsi que le traitement des notes de frais.
Avec le directeur, elle est en charge de l'ingénierie des formations, et prépare le catalogue.
Elle accompagne le directeur lors de groupes de travail (Aidforpoly, Adir75...).
L'assistante de direction a fait valoir ses droits à la retraite en septembre et n'a pas été remplacée.
La secrétaire a assuré certaines de ses missions (formation, organisation d'événements, RH) au détriment des siennes.
- Un kinésithérapeute en CDD à temps partiel : un kinésithérapeute a rejoint l'équipe en 2023 sur un CDD à 0,25 ETP d'avril à décembre. Son contrat a été prolongé jusqu'en aout avec pour mission principale, la rédaction d'un ouvrage sur l'appareillage des personnes polyhandicapées.
C'est un professionnel ayant une longue expérience ainsi qu'une expertise reconnue dans le réseau. Domicilié en province il intervient essentiellement en télétravail, et participe une fois par mois à la réunion d'équipe en présentiel, il est également présent lors des différents événements du CRMH, il intervient sur certaines formations dans son champ de compétence.
Au-delà de cette mission de rédaction, il est en charge de l'organisation et de l'animation du groupe de travail des kinésithérapeutes et de celui des ergothérapeutes.
- Un directeur : il est présent dans toutes les missions du Centre de Ressources Multihandicap. Il impulse les projets, anime l'équipe et est garant de la mise en œuvre des missions du CRMH dans le respect du projet politique de l'association « Notre-Dame-de-Joye » et sous le contrôle de l'ARS IDF.
Il représente le CRMH auprès des partenaires, familles, professionnels et institutionnels.
Il veille à l'équité de l'équipe ainsi qu'à la sécurité des biens et des personnes.
Il participe au Comité des Directeurs de l'Association.

Cette année, une psychologue du CRMH a suivi une formation au titre de la formation continue : « Clinique de l'attachement et applications chez l'enfant et l'adolescent » - 2 jours.

3 - Le Fonctionnement

La réunion d'équipe du lundi matin (10h00 – 13h00) réunit l'ensemble de l'équipe.

Ce temps d'échange permet de faire le point sur les actions en cours. Les sollicitations reçues sont exposées et débattues, puis réparties entre chaque professionnel en fonction de leur nature.

Chaque membre de l'équipe poursuit les projets qui lui sont propres, beaucoup d'entre eux sont transversaux et mobilisent l'ensemble des compétences, le travail d'équipe prend alors toute sa valeur.

Chaque membre de l'équipe est ainsi informé de l'avancée des actions dans le respect des règles de confidentialité propres à certains dossiers.

Un compte-rendu est rédigé par la documentaliste à l'issue de la réunion.

C'est surtout un temps de partage, d'analyse et de coordination des actions de l'équipe.



(Réunion d'équipe du lundi matin)

La réorganisation du siège s'est poursuivie avec la nouvelle Directrice Générale et le Directeur administratif et financier. Un Responsable des ressources humaines est venu compléter l'équipe du siège.

Il est à noter que la Directrice générale et le Directeur administratif et financier ont quitté l'association en fin d'année.

A- Informer – former



L'équipe pluridisciplinaire du CRMH a une connaissance approfondie de la personne polyhandicapée, de son entourage familial et professionnel et du réseau médico-social, sanitaire et institutionnel qui s'y rattache.

En qualité de service d'intérêt général, le CRMH se doit d'agir en toute neutralité que ce soit par rapport aux politiques associatives des différents acteurs du secteur ou par rapport aux méthodes d'accompagnement et de prise en charge. La curiosité, la capacité d'étonnement et d'innovation sont au cœur des interventions du CRMH. Plusieurs actions concourent à la mission d'information et de formation sur le polyhandicap.

1 - La veille

La documentaliste a poursuivi un travail de veille systématique sur le handicap en général et le polyhandicap en particulier via les newsletters, les abonnements à des flux RSS, l'abonnement à des revues, et la visite régulière de sites internet.

Cette veille nourrit l'équipe. Elle permet la mise à jour de nos réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) et surtout de proposer au réseau plusieurs abonnements.

Elle maintient cette expertise en participant à des colloques, des webinaires et des journées d'étude afin de connaître les thèmes émergents, de pouvoir anticiper les nouvelles demandes et élargir le réseau de formateurs de familles et de professionnels.

1-a Hebdopoly

Cette newsletter rassemble les actualités sur le handicap et plus précisément ce qui touche de près ou de loin au polyhandicap.

L'envoi en grand nombre est sécurisé au travers d'un logiciel d'e-mailing Sarbacane

Les informations qui nous parviennent des établissements et des personnes souhaitant s'inscrire à cette newsletter permettent à la secrétaire et à la documentaliste d'assurer la mise à jour régulière de nos contacts.

Durant l'année 2024, 43 HebdoPoly ont été envoyés à environ 810 adresses mail se répartissant ainsi au 31/12/24 :

Professionnels	413
Établissements	209
Familles	267

Cette augmentation du nombre d'inscrits est due à la communication faite par toute l'équipe à l'occasion de différents évènements organisés par le CRMH ou auxquels nous participons. Elle est ouverte en moyenne par 35 % des destinataires (soit 300 personnes), ce qui est un peu plus qu'en 2023.

1-b L'Agenda du polyhandicap

C'est un agenda des colloques, journées d'étude, congrès, conférences, formations autour du thème du polyhandicap.

Cette année, 2 agendas ont été diffusés. Il est envoyé à 300 personnes inscrites, familles et professionnels. Il est lu, à chaque envoi par une centaine de personnes.

1-c Les Informations pour les formateurs dans le cadre du suivi de la certification Qualiopi

Dans le cadre du suivi de la certification Qualiopi, plusieurs sites sont suivis pour leurs actualités dans le domaine de la formation sur les thèmes législatifs et réglementaires, innovations pédagogiques, innovations techniques et technologiques.

Via Notitia, une synthèse sur ces actualités est envoyée aux formateurs du CRMH. Cette année 3 envois ont été effectués : en mars, juin et décembre 2024 aux 27 intervenants pour le CRMH.

1-d La Sitothèque

Il s'agit d'un répertoire des sites internet sur le handicap. Elle rassemble des sites internet intéressants dans le champ du Handicap. Les sites sont classés par thèmes, par onglets. Une mise à jour régulière est nécessaire pour s'assurer que les sites existent toujours et pour ajouter les sites qui semblent intéressants pour les familles et les professionnels.



<https://padlet.com/sitocrmh/sitoth-que-du-centre-de-ressources-multihandicap-mhatgsxji6b3p8lg>
 18 onglets mis à jour régulièrement qui vont d'associations de vacances à des réseaux de santé.

2 - Les réseaux sociaux

2-a La page Facebook du Centre de Ressources Multihandicap

Les informations diffusées sur Facebook sont des informations concernant directement le Centre de Ressources Multihandicap ou son réseau proche, telles que la sortie du catalogue de formation, la date des formations, des groupes de professionnels et fratrie ainsi que des événements de nos partenaires...

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064678898474>

Cette page est suivie par 917 personnes.

2-b La page LinkedIn

Le CRMH est présent sur le réseau LinkedIn depuis 2019 :

<https://www.linkedin.com/company/centre-de-ressources-multi-handicap-idf/?viewAsMember=true>

Cette page permet de communiquer l'actualité du CRMH et de ses partenaires, aux familles et professionnels, nous comptons à ce jour **1 485** abonnés, dont 43 % en Ile de France.

Nous y publions notre actualité et y relayons les informations susceptibles d'intéresser notre public.

3 - Le site Internet

Une vision sur toutes les actions du CRMH

On y retrouve l'ensemble des documents publiés par le CRMH, le catalogue des formations, l'Hebdopoly, et les actualités du Centre de ressources.

Consultation :

Mois	Vues 2024	Vues 2023
Janvier	491	
Février	488	
Mars	429	
Avril	338	
Mai	243	
Juin	276	
Juillet	384	
Août	124	166
Septembre	472	357
Octobre	572	338
Novembre	504	318
Décembre	295	280



On remarque une augmentation du nombre de visites sur le site par rapport aux mois enregistrés l'année précédente.

Tableau récapitulatif de la communication du CRMH

	2022	2023	2024	Evolution 2023 – 2024
Hebdopoly - envois	43	42	43	-
Hebdopoly - Nombre d'abonnés	650	700	810	16 %
Facebook - abonnés	796	868	917	5.6 %
LinkedIn - abonnés	935	1 134	1 485	31 %
Site Internet - vues (nouveau site - Compteur depuis juin 2023)		1 690 (6 mois)	4 606	-
Notitia - vues			73 180	-

4 - Le centre de documentation

Le fonds documentaire est régulièrement étoffé de nouveaux ouvrages. Cette année le centre de documentation a acquis environ 25 documents : ouvrages, rapports, thèses, guides sur la personne polyhandicapée et son accompagnement.

193 personnes sont inscrites au centre de documentation, et 30 ouvrages ont été empruntés en 2024



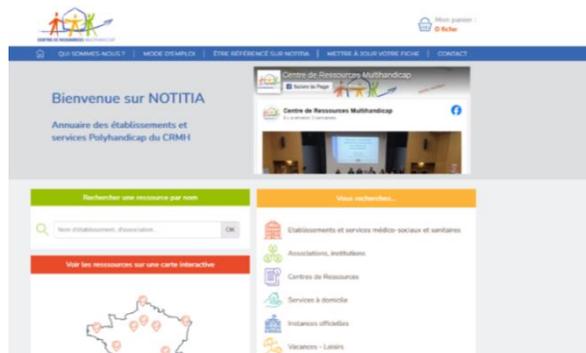
A la demande, la documentaliste réalise des bibliographies, soit en lien avec les formations et des groupes d'échanges de professionnels du CRMH, soit suite à des demandes spécifiques (étudiants).



5 - Notitia

Notre base de données développée est consultable en ligne

<https://notitia.crmh.fr/>



Un répertoire des établissements et des associations spécialisés polyhandicap

A ce jour, Notitia répertorie 3 628 fiches dont :

2 147	établissements
1 205	associations
123	associations et établissements de vacances et loisirs

Notitia dispose également d'un annuaire de professionnels qui n'est visible qu'en interne.

Cette base est régulièrement mise à jour grâce à la veille, aux groupes de professionnels organisés au CRMH et aux rencontres lors de forum et de rendez-vous professionnels.

Le site est particulièrement bien référencé sur google, lors de recherche d'établissements recevant des personnes polyhandicapées, Notitia apparaît très souvent en premier lieu.

Mois	Vues 2024
Janvier	
Février (à partir du 20 février)	2 750
Mars	9 915
Avril	10 032
Mai	8 668
Juin	4 348
Juillet	4 756
Août	3 524
Septembre	8 488
Octobre	7 983
Novembre	6 682
Décembre	6 034

La base de données Notitia est exhaustive, sur l'Ile-de-France, et bien renseignée pour les autres régions sur les établissements accueillant les personnes polyhandicapées.

La transformation de l'offre du médico-social nécessite une attention particulière. Les nombreux changements au niveau des établissements et des associations nous obligent à une mise à jour régulière afin de les prendre en compte.

6 - Le centre de formation

Le Centre de formation du CRMH a reçu le label Qualiopi en 2021, malgré la lourdeur des procédures que cela implique, nous avons fait le choix de conserver ce label, garant de la qualité de nos actions de formation, et qui nous permet d'intervenir au titre de la formation continue dans les établissements.

Le CRMH, financé par l'ARS IDF, a entre autres pour prérogatives de proposer des actions de formation à destination des familles et des professionnels.

Nous veillons à ne pas concurrencer les organismes « marchands » des associations gestionnaires reconnus sur le polyhandicap qui ont tous leur place dans le paysage de la formation.

Du fait de sa réactivité, le CRMH peut répondre à des demandes spécifiques des établissements, sans soucis de rentabilité, il propose ainsi des actions de formation « à la demande ». C'est le plus souvent le cas pour les interventions en intra établissement.

Le catalogue est élaboré par l'assistante dès le mois d'avril afin de pouvoir l'adresser dès la rentrée aux établissements. Il est également disponible sur notre site internet.

En 2024 nous avons encore introduit une formation à destination des établissements sur l'activité physique adaptée à destination des personnes polyhandicapées.

La formation à la CAA en soirée et en visioconférence pour les familles proposée en 2023 s'est poursuivie avec succès et semble durablement installée.

La formation sur la conception d'appareillage à destination des kinésithérapeutes et ergothérapeutes a été reconduite également avec succès, des demandes se font jour pour 2025.

En 2024 le CRMH a réalisé les actions de formation suivantes :

Formations inter-établissements

Formation « La Communication Alternative et Améliorée ».

Novembre 2024 pour les familles et professionnels - 8 participants dont 3 familles de 2 établissements et 5 professionnels de 5 établissements d'IDF

Formation « Conception et fabrication d'installations pour les enfants polyhandicapés »

Session 1 : mars 2024 - 11 professionnels rééducateurs de 10 établissements

Session 2 : juin 2024 - 7 professionnels de 7 établissements

Formation « Groupe de parole pour les fratries, Pourquoi ? Comment ? »

Le 6 décembre 2024 - 10 participants de 7 établissements d'IDF

Formation : Conseil de Vie Sociale

Juin 2024 - 11 participants, familles et professionnels membres de CVS



Formations intra établissement :

Formation « Aide aux transferts, maniement, ergonomie »

Mars et mai – 15 stagiaires de la MAS les Amis de Claire

Formation Audiovisuelle « La Personne polyhandicapée : transmettre l'imperceptible »

Juin 2024 - 5 stagiaires de l'EEAP Quelque Chose en Plus à Vaucresson

Formation CAA professionnels

Octobre 2024 – 9 stagiaires du FAM de Billancourt

Formation CAA professionnels

3 sessions pour la Résidence des Oliviers à Coulommiers :

Session de mars - 12 participants

Session de novembre - 19 participants

Session de novembre - 17 participants

Formation « Connaissance de la personne polyhandicapée »

Avril, mai et juin - 10 participants de l'EEAP les Amis de Laurence

Formation « Approche de la motricité du nourrisson et du très jeune enfant »

Juillet 2024 - 8 professionnels du CAMSP de l'Albarine à Ambérieu en Bugey

Formation « Connaissance de la personne polyhandicapée »

Les 28 et 29 novembre 2024 - Deux sessions d'une journée pour deux groupes de 15 stagiaires de l'Institut de Formation à la Kinésithérapie de Meaux (77)

Formation « Tous en mouvement »

Deux sessions, le 10 septembre 2024 en visioconférence qui ont réuni 69 participants de différents établissements de cette association

Et deux autres sessions en présentiel les 19, 20, 23 et 24 septembre et 27 et 28 novembre 2024, suivie par 45 professionnels des établissements de l'Association HOPOGYS – Tresse (33),

Formation Webinaires pour les professionnels :

En 2024, le CRMH a continué le cycle des formations courtes (2 heures) sous forme de webinaire, à destination des professionnels des services administratifs et généraux des ESMS. 5 modules sont proposés et animés par des formateurs directeurs d'établissements, des médecins spécialistes et des formatrices familles

Deux modules ont été réalisés : le module « Penser la relation à la famille » et le module « Mieux connaître l'environnement médico-social »

Formations pour les familles :

Formation « sensibilisation à l'approche de la stimulation basale »

Février 2024 - 9 familles ont participé à cette formation.

Formation webinaire « CAA - Mieux communiquer avec votre enfant polyhandicapé » en visioconférence

quatre mardis consécutifs, de 20h00 à 22h00 - à la demande des familles, une cinquième soirée a été réalisée.

7 - Journée à thème

7-a journée d'étude pour les psychologues

En décembre 2024, les psychologues du CRMH ont organisé, avec l'aide d'un Comité de pilotage, la deuxième journée d'étude pour les psychologues dans le champ du polyhandicap, la première ayant eu lieu en décembre 2022.

Cette journée a réuni 70 personnes (essentiellement des psychologues) sur le thème « La personne polyhandicapée : l'incertitude d'une clinique sans mot ou comment accompagner la vulnérabilité ».

Les actes de cette journée sont en cours de rédaction.



8 – Ouvrage « L'appareillage dans la paralysie cérébrale et le polyhandicap, conception et vie quotidienne pour l'enfant et l'adulte ».

L'appareillage représente une part importante du vécu des personnes polyhandicapées. Un savoir-faire s'est développé, de manière formelle mais aussi empirique dans ce domaine. A l'heure où des acteurs majeurs de ces technologies s'appêtent à « passer la main » il nous est apparu important de faire le point et « graver dans le marbre » ces avancées.

Alain JOUVE, kinésithérapeute en CDD à temps partiel a été missionné sur ce travail, il s'est adjoint les compétences de Philippe TOULLET, également kinésithérapeute à l'Institut de Motricité Cérébrale, tous deux connus pour leur expertise dans le suivi rééducatif des personnes atteintes de paralysie cérébrale et polyhandicap. Nous avons en effet fait le choix de traiter dans cet ouvrage de ces deux entités, les problématiques étant proches en ce qui concerne l'appareillage et plus généralement l'orthopédie.

Sous leurs directions, et sous l'égide du CRMH, de nombreux acteurs (médecins, paramédicaux, orthoprothésistes, familles) ont été sollicités pour rédiger la partie relevant de leur expertise. Le Professeur Vincent GAUTHERON et le Directeur du CRMH ont signé la préface.

L'ouvrage est publié aux éditions SAURAMPS Médical et connaît un certain succès auprès des équipes.

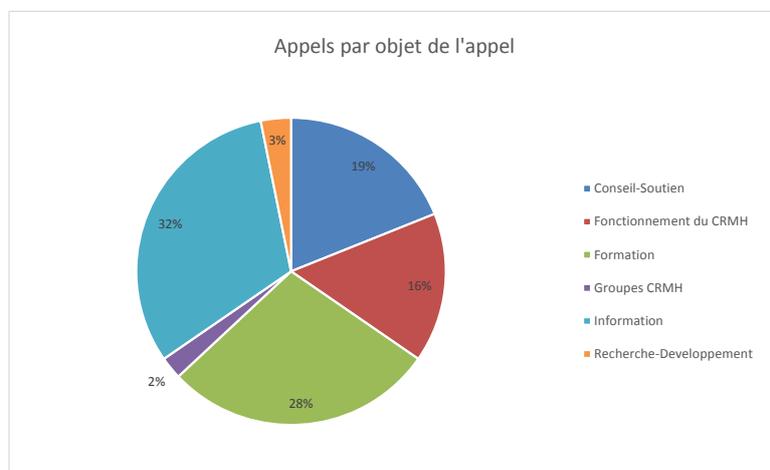
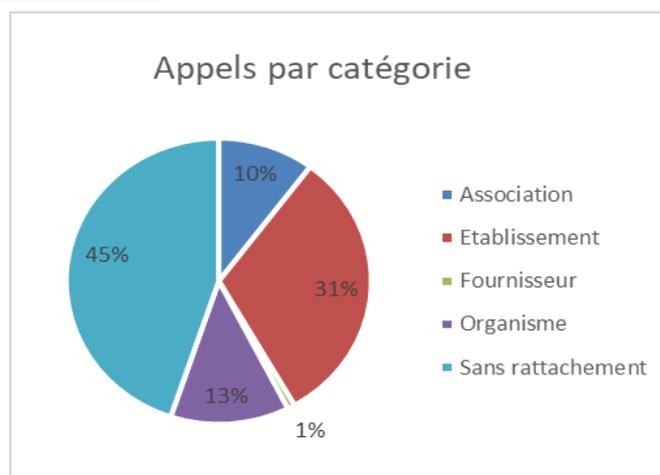
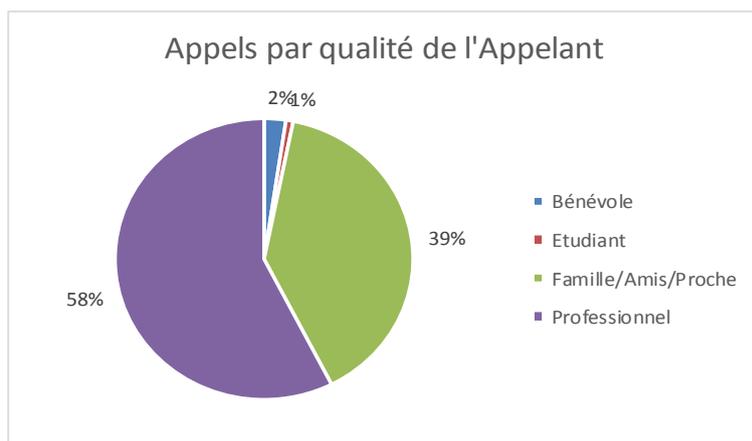
Voir Annexe 1.

B- Accompagner

1 - Les familles

1-a Contacter le CRMH

101 appels téléphoniques ont été répertoriés en 2023 par le secrétariat, il est à noter que désormais nombre de contacts se font directement vers les interlocuteurs concernés (portables) et ne sont donc pas comptabilisés.



1-b Traitement-suivi des questions/demandes spécifiques

Les questions et demandes spécifiques sont débattues en réunion d'équipe (hormis celles présentant un caractère confidentiel).

Au cours de ces échanges, plusieurs pistes de réponses sont évoquées puis mises en forme par le professionnel en charge de répondre (en fonction de la nature de la question). Quelle que soit leur origine (consultation, appel téléphonique, mail), les questions posées et les réponses fournies sont consignées dans un tableur protégé par un mot de passe. Cela permet la gestion et le suivi des réponses et constitue une base de données des Q/R. Cette procédure répond également aux préconisations de l'évaluation externe en matière de politique qualité.

Pour la période de janvier à décembre 2024, 44 questions de 31 familles, et 13 de professionnels, ont été traitées selon cette procédure.

1-c Entretiens avec les psychologues du CRMH

Depuis le confinement nous avons constaté une baisse des sollicitations physiques des familles au CRMH qui étaient devenues rares, voire exceptionnelles, les autres canaux (téléphone, mail) étant alors privilégiés.

En 2024, les psychologues ont noté une augmentation des entretiens « présents », le double qu'en 2023. Elles ont suivi soit individuellement, soit ensemble, 42 situations familiales, en présentiel ou distanciel. A noter que la préoccupation principale des familles reste la recherche de place en établissement.

Elles ont soutenu ou répondu aux demandes de 41 professionnels, 14 ont été reçus au CRMH.

1-d Les groupes fratrie

- Groupe enfants : Les psychologues du CRMH animent depuis 2011 des groupes de parole pour les fratries d'enfant en situation de handicap (7 - 12 ans). Ces groupes se réunissent le samedi matin. En 2024 le groupe s'est réuni à cinq reprises. Il est à noter un renouvellement des participants qui constituent un nouveau « noyau dur »
- Groupe Adolescents : Depuis 2021 un groupe fratrie « ados » est proposé. Il a pris progressivement sa place. Il est animé par des psychologues extérieurs (une femme, un homme). Les rencontres « ados » se tiennent les mêmes jours que celles « enfants », en après-midi, les participants étant généralement en cours les samedis matins. Plusieurs rencontres ont dû, cette année, être annulées du fait d'un trop petit nombre d'inscrits. Il est à noter que les participants ne proviennent pas tous du groupe fratrie enfants.

L'expertise des psychologues du CRMH sur l'animation des groupes fratries est reconnue et recherchée. En 2024 encore, elles ont été sollicitées à ce sujet par différents types de professionnels :

- Une étudiante en ergothérapie qui réalise son mémoire de fin d'étude sur la fratrie d'enfants en situation de handicap
- Une sœur qui a réalisé un Podcast sur les fratries
- Un psychologue en cours de thèse sur la fratrie
- Interviewe par « Bulle d'aide » (média à destination des aidants) pour leur newsletter
- La formation qu'elles proposent sur l'animation des groupes fratries connaît un vrai succès.

1-e La CDAPH

Le Directeur du CRMH est membre de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées de la Maison Départementale du Handicap de Paris avec un regard consultatif (ne participe pas au vote).

Il participe à certaines commissions, soit en présentiel, soit en visioconférence. En l'absence d'assistante le directeur s'est fait remplacer à cette place par une psychologue du CRMH.

2 - Les professionnels

2-a Les groupes d'échanges de psychomotriciens

Dans le cadre des missions d'accompagnement et de développement du Centre de Ressources Multihandicap, les psychologues du CRMH animent depuis 2014 un groupe de réflexion à destination des psychomotriciens auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes polyhandicapés. Ce groupe se réunit en présentiel au CRMH et concerne des professionnels de l'ensemble des départements IDF.

En 2024, trois rencontres ont été proposées. :

- Janvier : « Bilan psychomoteur de la personne polyhandicapée. Quelles évaluations ? Dans quel contexte » - 14 inscrits.
- Juin : « Système vestibulaire, équilibre et développement : quel impact sur le tonus postural de la personne polyhandicapée et son accompagnement en psychomotricité » - 10 inscrits
- Octobre : « La place de la communication dans le travail du psychomotricien auprès de la personne polyhandicapée » - 10 inscrits.

2-b Rencontres à destination des psychologues d'Ile-de-France

Il s'agit de groupes d'échanges à partir de textes préalablement sélectionnés par les psychologues et la documentaliste. Ces groupes sont proposés aux psychologues intervenant en Ile de France auprès de personnes polyhandicapées (enfant et adultes).

Deux rencontres ont été proposées en 2024

- Avril : « Cliniques de l'extrême : semblables et différents. Dire l'indicible. Rencontre avec des patients pas comme les autres » - 11 participantes.
- Septembre : « Communication et polyhandicap » - 13 participantes.

2-c Le groupe des kinésithérapeutes du polyhandicap

Depuis 2021 un groupe de travail des kinésithérapeutes du polyhandicap est proposé par le CRMH. Ce groupe est ouvert aux kinésithérapeutes prenant en charge des personnes polyhandicapées (enfants, adultes, salariés, et libéraux).

Les attendus de ce groupe sont tout d'abord un partage d'expérience. Au-delà de cet objectif formel, il est également attendu de ces échanges la création d'un sentiment d'appartenance à une communauté, pour des professionnels souvent seuls représentants de leur profession au sein des équipes, et qui évoquent un certain isolement professionnel.

Ce groupe est animé par le kinésithérapeute en CDD.

Pour chaque rencontre une thématique est proposée, ainsi qu'un appel à communications, prétexte aux échanges.

Deux rencontres distancielles ont eu lieu en 2024

Mars : « La prise en charge respiratoire de l'enfant ou de l'adulte Polyhandicapé » - 20 participants

Juin : « Place de la percussion intra-pulmonaire dans l'accompagnement de la personne Polyhandicapée » - 21 participants

2-d Le groupe des ergothérapeutes du polyhandicap

Sur le même modèle que le groupe des kinésithérapeutes, et à la demande de ces professionnels, le CRMH propose depuis 2023 un groupe des ergothérapeutes du polyhandicap dont les attendus sont identiques à ceux du groupe des kinésithérapeutes.

Janvier : « Les outils d'évaluation » - 18 participants

Octobre : « Comment bâtir les priorisations de ma rééducation ergothérapique ? » - 13 participants

Un groupe des rééducateurs du polyhandicap sera proposé en janvier 2025, il réunira les participants des groupes kinésithérapeutes, ergothérapeutes et psychomotriciens.

2-e Groupe d'analyse des pratiques des psychologues

Le groupe d'analyse des pratiques réunit chaque mois des psychologues exerçant en établissements pour enfants, adolescents ou adultes polyhandicapés. Cet espace de travail existe depuis 2014. Il est animé par une psychologue extérieure au CRMH.

L'objectif de ce groupe est de proposer un espace de travail pour réfléchir aux pratiques professionnelles en tant que psychologues dans le champ du polyhandicap. Il s'agit de s'appuyer sur une analyse précise et circonstanciée de situations rencontrées. C'est un temps où le travail se pense et s'élabore ensemble.

2-f Les étudiants du médico-social

Les étudiants du médico-social sollicitent le CRMH pour des recherches particulières (bibliographie,...). Les psychologues ont accueilli successivement deux stagiaires en licence 3.

Cette année encore les étudiants de troisième année de l'institut de Formation en Masso Kinésithérapie de Meaux (77) ont été accueillis au CRMH pour une sensibilisation à la prise en charge kinésithérapique des personnes polyhandicapées sur une journée (deux fois une journée).

Un kinésithérapeute, une psychomotricienne et un médecin MPR ont animé ces journées.

2 g 4^{ème} journée de rééducation pédiatrique de l'hôpital NECKER

Participation du Directeur à cette journée le samedi 16 mars sur la thématique du « lien ville / hôpital » et animation d'un atelier : « Réflexion sur la prise en charge rééducative des enfants polyhandicapés, vers une approche d'éducation thérapeutique des proches aidants »

C- Co-construire

1 - Recherches

1-a Recherche « l'après-soi »

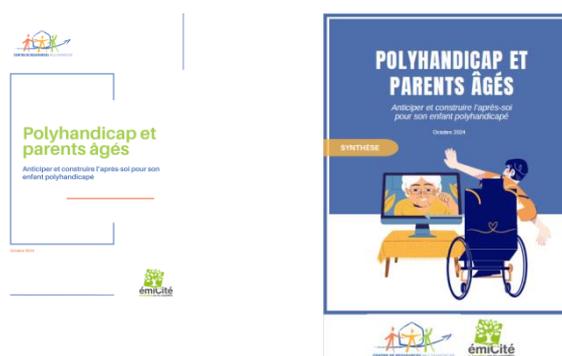
Le travail de recherche sur le vieillissement des parents de personnes polyhandicapées et « l'après-soi » initié en 2023 s'est poursuivi en 2024.

Les objectifs de la recherche sont :

- Identifier les questions, les doutes et les angoisses que génère l'avancée en âge des parents dans l'accompagnement de leur enfant polyhandicapé
- Comprendre l'origine de ces angoisses et leurs conséquences sur les choix des parents âgés, sur les parents eux-mêmes et sur le reste de la famille dans l'accompagnement de l'enfant polyhandicapé
- Caractériser les situations qui imposent aux parents âgés de se mettre en retrait et qui pourraient être qualifiées de situations « à risque » pour les parents comme pour les enfants afin de mieux les repérer
- Recueillir les besoins des familles pour anticiper les conséquences du vieillissement des parents d'enfant polyhandicapé
- Définir les besoins, notamment en formation des professionnels pour soutenir les parents âgés d'enfant polyhandicapé mais également leur rôle en matière de prévention et de soutien aux parents

Les chercheuses du bureau d'étude émiCité ont mené des « entretiens compréhensifs » autour de « situations », elles ont rencontré 12 familles (20 parents, 5 frères et sœur) et 19 professionnels. Un rapport conséquent (environ 130 pages) a été rédigé.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre, nous avons souhaité qu'une synthèse de ce rapport soit produite, un fascicule d'une vingtaine de page a donc été rédigé, imprimé et largement diffusé à notre réseau.



L'étude a été présentée à mi-parcours par une chercheuse et le directeur du CRMH lors des rencontres annuelles de l'AP-HP sur la paralysie cérébrale et le polyhandicap en 2023.

Les résultats ont été présentés en visio conférence en « avant-première » aux personnes ayant été interviewées, ainsi qu'aux membres du COPIL.

Une deuxième visioconférence a été proposée au « grand public ».

Nous avons répondu en 2024 à deux autres sollicitations :

- Journée d'étude sur le thème « L'avancée en âge des personnes avec paralysie cérébrale : quels impacts tant en matière de santé, de prévention que d'accompagnement » - Paralysie Cérébrale France Mai 2024
- Deuxième rencontre, dédiée à la recherche autour du polyhandicap, PolyRENE en visioconférence novembre 2024

Nous interviendrons également en mars 2024, dans le cadre de la journée d'étude organisée par CESAP sur la thématique de « l'accompagnement de l'adulte polyhandicapé, transition, vie quotidienne, vieillissement »

Enfin, face à l'engouement suscité par ce travail, l'équipe a jugé nécessaire de faire un point sur les différentes initiatives sur ce sujet.

En collaboration avec la chercheuse d'émicité, le programme d'une journée de colloque a été travaillé. L'idée est de revenir sur notre recherche, en matinée, au travers de tables rondes réunissant d'une part des familles, et d'autre part des professionnels ayant participé à l'étude, et de les questionner sur ce que ce travail a mobilisé chez eux et sur leur entourage (familial/professionnel).

L'après-midi, différentes équipes travaillant sur ce même sujet viendront faire part de leurs initiatives.

Le notaire membre du COPIL présentera le *mandat de protection future*.

Cette journée se tiendra le 21 mars dans l'amphi de l'URPS des chirurgiens-dentistes
Programme en annexe 2.

1-b Recherche « Polyordinaire »

Le projet de recherche Polyordinaire, Parents et enfants hier, aujourd'hui et demain, Produire l'ordinaire, un travail politique au quotidien, est porté par des chercheurs sociologues, Handéo et l'Atelier des Jours à venir (financé d'avril 2020 à mars 2023 par l'IRESP, la CNSA et l'Idex Université de Paris).

Les psychologues du CRMH ont poursuivi en 2024 leur participation à ces travaux qui ont été publiés fin 2024.

Dans la continuité de Polyordinaire, « Polycitoyen » regroupe des professionnels et des familles et interroge le droit de vote des personnes polyhandicapées. Cette recherche est portée par la même équipe de chercheurs, les psychologues du CRMH participent au Comité de pilotage de cette nouvelle recherche.

2 - Avec les Centres de ressources polyhandicap

Le Centre de Ressources Multihandicap d'Ile de France a été le premier, et longtemps le seul, centre de ressource dédié au polyhandicap. Il fête cette année ses 30 années d'existence.

Depuis, quelques initiatives associatives ont permis l'émergence d'organisations ressources autour du polyhandicap.

Plus récemment, et certainement à la suite de la mise en lumière du polyhandicap par le volet du même nom, plusieurs Centres de ressources ont vu le jour, sous diverses formes et divers financements.

Loin de les considérer comme des concurrents, nous avons très vite perçu l'intérêt de collaborer avec ces futurs collègues et de les accompagner quand la demande se faisait jour.

Un travail de recensement de ces initiatives a été mené par la documentaliste du CRMH, en effet, toutes ces initiatives n'étaient pas connues et encore moins publiées, il a d'abord fallu savoir qui faisait quoi et quels étaient nos interlocuteurs.

Un premier mail a été adressé aux Centres ou apparentés recensés, en novembre 2023, au fur et à mesure de nos échanges, la mailing liste s'est étoffée, et un groupe de travail, s'est réuni régulièrement en visioconférence en 2024.

A terme ce sont 9 centres de ressources constitués, et un en cours de constitution, qui ont élaboré le programme d'une journée à destination du « public des centres de ressources polyhandicap ». Le CRMH a été l'initiateur et l'organisateur de la logistique de cette journée qui se tiendra le 16 janvier 2025 dans un amphithéâtre de la Salpêtrière, l'amphithéâtre de l'URPS initialement retenu s'étant très vite révélé trop petit (70 places) devant l'engouement des inscriptions.

La matinée sera consacrée à la présentation des différents centres de ressources (organisation, financement et une action phare), l'après-midi quatre tables rondes interrogeront « le public » des Centres de ressources : les familles, les ESMS, les associations gestionnaires, les financeurs ARS. L'ANAP viendra présenter « la fonction ressource ». Marc FOURDRIGNIER, sociologue présentera ce qu'est « la fonction ressource ».

Le lendemain, les Centres de ressources se réuniront au CRMH pour un débriefing et envisager de nouvelles perspectives.

Programme de cette journée en annexe 3.

3 - Avec les associations

3-a Le Groupe Polyhandicap France

Le directeur du CRMH est membre du Conseil d'Administration du Groupe Polyhandicap France (GPF), à ce titre, il prend part aux réflexions sur l'accompagnement des personnes polyhandicapées.

Il fait partie du Comité d'organisation des journées du GPF et a modéré une session lors des journées annuelles 2024.

3-b Le GRATH

Le directeur du CRMH est membre du Conseil d'Administration du Groupe de Réflexion et Réseau pour l'Accueil Temporaire des Personnes en situation de Handicap (GRATH).

Le GRATH cessera ses activités en 2024 et l'association sera dissoute selon la procédure réglementaire.

3-c Rhapsod'IF

Le CRMH est historiquement lié au Réseau Handicap Prévention et Soins Odontologiques d'Ile de France puisqu'un ancien directeur du CRMH en a été l'un des co-fondateurs.

Là encore, le directeur du CRMH est membre de Droit du Conseil d'administration pour l'association Notre Dame de Joye, depuis 2020 il a intégré le bureau de cette association.

3-d CERE

Le directeur du CRMH est membre du Conseil des Étude, Recherche et Évaluation du CESAP (CERE). Il participe aux travaux de cette instance de recherche de CESAP.

En annexe du CERE, un travail de recherche est en cours sur le choix des méthodes éducatives, le CRMH participe à ces travaux, au travers de la documentaliste et du directeur.

3-e Revue « Contraste »

L'Association Nationale des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (ANECAMPS) édite chez Eres une revue semestrielle.

Le directeur du CRMH est membre du Comité de rédaction depuis 2021.

Depuis 2023 ce Comité se réunit au CRMH.

3-f Communauté 360

Les communautés 360 ont vu le jour pendant le confinement, afin d'aider les familles en difficulté du fait de la fermeture des ESMS et de l'isolement qui a pu en résulter. Elles sont pérennisées dans chaque département.

La communauté 360 de Paris est portée par l'association l'OSE. Le directeur du CRMH a participé aux travaux constitutifs de cette communauté. Une convention de partenariat a été signée entre les deux parties.

Le CRMH a participé au Forum organisé par la Communauté 360 de Paris en juin.

Le CRMH est en lien avec les autres communautés constituées en IDF. Il prendra toute sa part dans cet accompagnement des usagers.

4 - Avec les organismes officiels

4-a ARS IDF

Participation aux rencontres (visio) des acteurs du handicap organisées par l'ARS IDF.

4-b Aidforpoly

Le CRMH est opérateur, aux côtés d'autres organismes de formation.

4-c AP-HP

En 2022, le CRMH et la mission handicap de l'AP-HP ont défini une convention de partenariat, celle-ci a été signée en janvier 2023. Cette convention formalise les partenariats existants et permet, à leur demande, des actions de sensibilisation dans les établissements de l'AP-HP.

Le directeur du CRMH participe au Comité scientifique d'organisation des journées de l'AP-HP sur la paralysie cérébrale et le polyhandicap. Il a présenté, avec la chercheuse, la recherche sur l'après-soi aux journées de l'AP-HP sur la paralysie cérébrale et le polyhandicap.

4-d Pédagogie Numérique en Santé (PNF)

Le CRMH a été contacté par le groupe PNF qui réalise des MOOC à destination des professionnels de santé.

Leur projet était de réaliser une vidéo traitant de la chirurgie des enfants en situation de handicap.

Le lien a été établi avec une chirurgienne orthopédique de l'hôpital Necker qui a répondu à leur demande.

5 - Rencontres d'équipes

Le CRMH reste attaché aux rencontres d'équipes œuvrant dans le champ du polyhandicap. Depuis le Covid et la crise RH que connaissent les ESMS, il est plus difficile de mobiliser les établissements, ce qui est compréhensible.

Les psychologues du CRMH ont visité l'EEAP Centre Raphaël et ont tissé des liens avec leur collègue psychologue.

5-a CRAIF

Rencontre de l'équipe du Centre de Ressources Autisme IDF en juillet à la Maison de l'autisme à Aubervilliers. Les équipes du CRAIF et du CRMH partagent certaines problématiques. Cette rencontre a permis de mieux se connaître et d'appréhender les modes d'intervention de chacun.

5-b DAC

Les Dispositifs d'accueil à la coordination voient leur champ d'intervention s'élargir au handicap. Les Maisons des aînés et des aidants vont désormais concerner également les personnes en situation de handicap pour se transformer en Dispositif d'appuis et de soutien.

En 2024, le CRMH a rencontré des professionnels des DAC du 13/14^{ème} et du 9/10/19^{ème} arrondissements de Paris.

5-c Centr'Aider

Deux professionnelles nous ont présenté leur dispositif et les outils créés pour les aidants, particulièrement une mallette pour les professionnels afin qu'ils puissent donner des informations aux aidants rencontrés. Ces mallettes sont créées par département pour lister toutes les ressources disponibles.

5-d Cœur (Centre Ouest d'Expertises et d'Usage et de Ressources) HANDIAGE

Est une équipe basée dans les Yvelines qui accompagne les personnes handicapées vieillissantes au sein d'une équipe mobile. Elle intervient à la demande de l'aidant. Secteur Yvelines sud.

5-e En roue libre

Il s'agit d'une association créée par deux professionnelles auprès d'enfants polyhandicapés (une éducatrice et une psychomotricienne) qui propose des accompagnements à la vie culturelle pour les familles.

Le CRMH financera en 2025 quatre sorties culturelles à destination des familles.

5-f SAMU Social

A la suite d'une présentation de leur service lors d'une CDAPH, nous avons pris contact avec l'instance en charge des familles avec un enfant en situation de handicap pour se rencontrer et échanger.

5 -g Culture relax

L'association Culture Relax a pour vocation de favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap et leurs aidants sur les lieux culturels. Le CRMH a accueilli cette association à l'occasion de la formation de leurs partenaires.

5-h Mois parisien du handicap

Le CRMH participe au Comité d'organisation du mois parisien du handicap pour le 14^{ème} arrondissement. Dans le cadre du mois extraordinaire organisé par la mairie de Paris, la mairie du 14^{ème} a organisé un forum des associations, établissements et ressources du 14^{ème} arrondissement. Le CRMH y a tenu un stand.



6 - Participations aux journées et colloques

Afin de maintenir son expertise, l'équipe participe régulièrement à des rencontres autour du handicap.

Cette année, à différents niveaux, l'équipe a participé aux rencontres suivantes :

- Journées d'études AP-HP polyhandicap et paralysie cérébrale : « Douleurs, polyhandicap et paralysie cérébrale » - Novembre 2024
- Colloque annuel du GPF : « L'accompagnement des personnes polyhandicapées, Fondamentaux et réalités de terrain » - Juin 2024 - Modération d'une session par le directeur du CRMH
- 4eme journée de rééducation pédiatrique de l'hôpital NECKER
Participation du Directeur à cette journée le samedi 16 mars, sur la thématique du « lien ville hôpital » et animation d'un atelier.
- Attachement : clinique et applications chez l'enfant et l'adolescent(e) par l'ANPEA - Participation d'une psychologue
- Colloque des jeunes aidants : « C'est quoi aider, Regards croisés d'aidants » - Participation d'une psychologue

- Webinaire : « Budget participatif handicap IDF » - Participation de la documentaliste
- INSERM : « Restitution de l'expertise collective Inserm Polyhandicap » - Participation de la documentaliste
- Participation à la formation organisée par Nexumea « Signalement au procureur un devoir moral de la responsabilité de tous ! » - Paris. Animée par Laureen SIMOES, substitut du Procureur de la République
- Janvier 2024 - Participation d'une psychologue
- Participation au Colloque Enfances & Psy "Retour sur les concepts fondamentaux de la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : origines et recommencements" - Mars - Participation d'une psychologue



D - Travaux et investissements

Fin 2024, une coupure du réseau « cuivre » a privé le quartier de téléphone, le CRMH étant encore connecté à Internet par l'ADSL n'a donc pas eu d'accès Internet, ce qui a considérablement entravé ses actions à la veille de la tenue de la rencontre des Centres de ressources polyhandicap nationaux.

Le système de vidéo projection est obsolète et nécessite d'être remplacé par un système plus performant permettant de la visioconférence et ce, afin de permettre à l'équipe de poursuivre dans meilleures conditions, les prérogatives de formation et d'animation du réseau.

Début novembre, des travaux de démoussage de la toiture ont révélé la fragilité d'une cheminée nécessitant la condamnation du bureau situé au-dessous de celle-ci. Ce bureau est occupé par une psychologue et la documentaliste, elles sont depuis « sans bureau fixe » ce qui impose des contraintes quotidiennes supplémentaires.

Conclusion et perspectives

L'année 2024 a été une année difficile pour le CRMH, avec le départ non remplacé de l'assistante de direction (1 ETP sur 5), des problèmes techniques (Internet, vidéo projection) et de bâti (condamnation de bureau).

L'équipe a fait cependant face en s'appliquant à poursuivre au mieux ses missions auprès des familles, des professionnels et du réseau. Elle a cependant dû en prioriser certaines et en annuler d'autres (formations).

L'année 2025 verra le départ en retraite du directeur. Son remplacement et le règlement des contraintes évoquées ci-dessus permettront à l'équipe un retour serein à ses missions.

A. Préambule financier

Préambule

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Association « NOTRE DAME DE JOYE » est en CPOM.

Le Centre de Ressources Multihandicap, pour l'exercice 2024, présente un excédent comptable de 87 439 €.

	Budget 2024	Réalisé 2024	Écart budget/réalisé
Charges	1 154 919 €	1 117 548 €	37 371 €
Produits	1 154 919 €	1 204 987 €	50 068 €
Résultat comptable 2024		87 439 €	

Le résultat présenté à l'autorité de tarification et de contrôle est de

Résultat comptable	87 439 €
Variation Congés Payés (non opposable)	2 821 €
Résultat présenté	90 260 €

L'activité

Se reporter au rapport d'activité

Les charges

Postes budgétaires	Budget 2024	Réalisé 2024	Réalisé / Budget 2024
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE			
TOTAL GROUPE I	32 720	54 553	21 833
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL			
TOTAL GROUPE II	489 417	432 667	- 56 750
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE			
TOTAL GROUPE III	632 782	630 328	- 2 454
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 154 919	1 117 548	- 37 371

Commentaires sur les charges :

Groupe 1 : Le dépassement sur ce Groupe se justifie par des prestations d'événementiel (organisation d'une journée à destination des psychologues du Polyhandicap qui a concerné 70

personnes, progression en face des recettes) ainsi que la poursuite de la recherche sur la vilissement des parents de personnes polyhandicapées.

Groupe 2 : Le budget n'étant pas consommé sur ce poste. Par ailleurs, le réalisé sur la masse salariale est semblable à 2023.

Groupe 3 : A noter l'octroi d'un CNR de 1 156 732 € dont 514 955 € pour le CRM (cf. Note de commentaire du Siège).

Ce poste comprend aussi la charge liée au paiement du contrôle URSSAF pour 13 490€ (reprise de provision en face)

Les produits

Postes budgétaires	Budget 2024	Réalisé 2024	Réalisé / Budget 2024
GROUPE I : Produits de la tarification			
TOTAL GROUPE I	1 154 919	1 154 919	-
GROUPE II : Autres Produits relatifs à l'exploitation			
TOTAL GROUPE II		36 143	36 143
GROUPE III : Produits Financiers et Produits non encaissables			
TOTAL GROUPE III		13 924	13 924
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 154 919	1 204 987	50 067

Groupe 1 : Conforme au CPOM, dont 514 955 de CNR investissement (cf. note de commentaires du SIEGE).

Groupe 2 : L'augmentation des ventes du CRMH sur l'année 2024 tient au fait que les nouvelles formations proposées ont bien fonctionnées. Par ailleurs, une journée à destination des psychologues du Polyhandicap et qui a concerné 70 personnes a permis de générer des recettes complémentaires.

Groupe 3 : Il s'agit de la reprise de provision constituée suite au redressement URSSAF (cf. charges ci-dessus).

B. Conclusion et perspectives

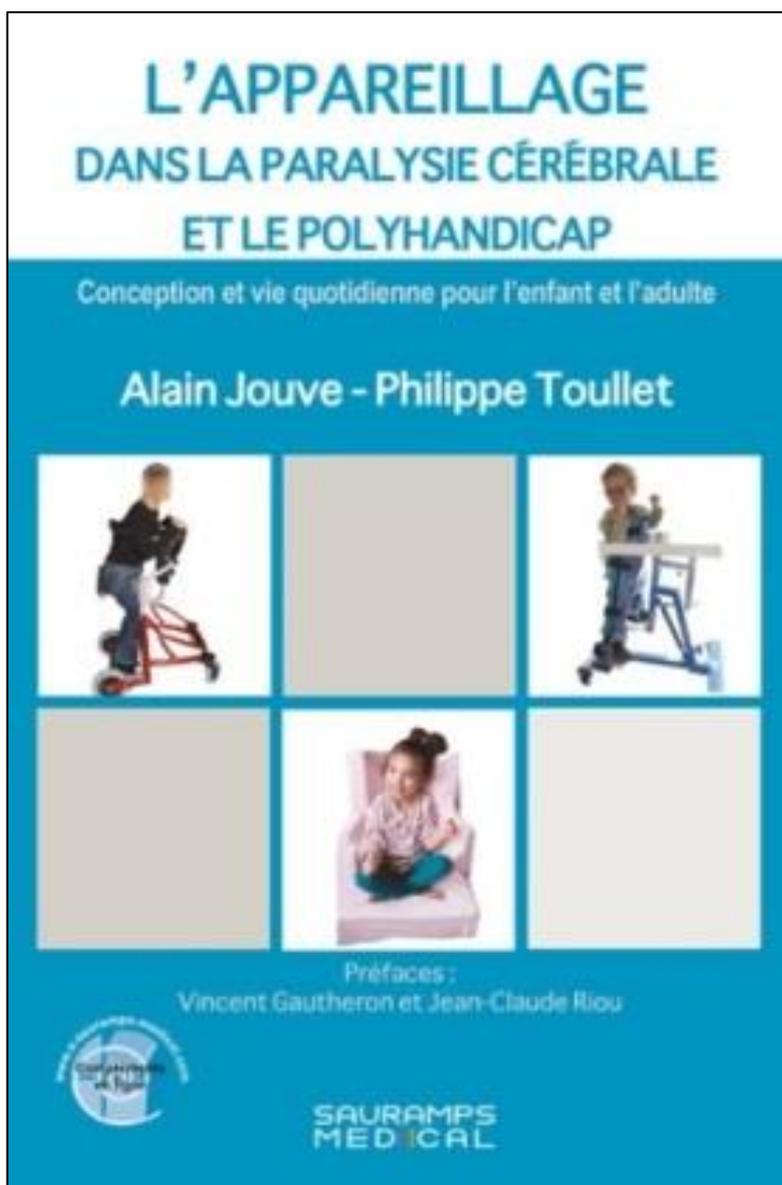
L'exercice 2024 se termine, une nouvelle fois, sur un excédent comptable et financier, il est proposé de l'affecter en réserve d'investissement.

Rapport d'activité établi par
M. Jean Claude RIOU, Directeur

Paris, le 16/04/2025

Signature

Annexe 1 Ouvrage appareillage



Annexe 2 Journée des Centres de ressources polyhandicap

Centres de Ressources Polyhandicap ... Pour qui ? Pourquoi ? Première rencontre - Jeudi 16 janvier 2025

- 9h30 : Ouverture
- 9h40 : Introduction, La fonction ressource, Marc FOURDRIGNIER, sociologue
(30 mn + 15 mn d'échange)
- **Présentation des différents Centres de Ressources à travers un focus sur une de leur action :**
- 10h15 : CRMH - Centre de Ressources Multihandicap
- 10h25 : CIReP - Centre d'Informations Ressources Polyhandicap et AP3 (Belgique)
- 10h35 : CRPGE - Centre Ressources Polyhandicap Grand Est
- 10h45 : Pôle Ressources Polyhandicap Bretagne
- 10h55 : Pause (15 min)
- 11h10 : ScoPoly - Centre Ressources et d'Appuis, scolarisation, apprentissages et polyhandicap
- 11h20 : CROIH - Centre de Ressources Observatoire des Inadaptations et des Handicaps (Guadeloupe)
- 11h30 : Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France
- 11h40 : Mission polyhandicap Bourgogne Franche Comté
- 11h50 : Cesap formation documentation ressources
- 12h15 : ANAP : La fonction ressource, Kim HAUTOIS
- 13h00 PAUSE DEJEUNER
- 14h00 : Les familles
GPF : Marie Christine TEZENAS, Présidente
UNAPEI : Coryne HUSSE, vice-Présidente
APF France handicap : Alain JENDRZEJAK membre du Comité Technique Polyhandicap
- 14h30 : Les ESMS
OHS Nancy : Justin FOURNIER, chef de service Flavigny sur Moselle (54)
As. ALTYGO : Nicolas CLINQUART directeur du Pôle Enfance, Plérin (22)
ETAPES, MAS du Val Fleuri : Guillaume VALLIER, Chef de Service, Dole (39)
SEAPH des 4 Vaux : vidéo, Saint Cast Le Guildo (22)
- 15h00 : Pause (15 min)
- 15h15 : Les associations gestionnaires
Cesap: Sylvie GAY BELLILE, Directrice générale
Croix Rouge Française : Virginia BILLON, Directrice filière PSH
Association Adèle de Glaubitz : Marie-Clothilde KIPP, Directrice Multi-Etablissements
- 15h45 : Les ARS
ARS hauts de France : Christophe MUYS, Directeur adjoint de l'Offre médico-sociale
ARS Ile de France : Adèle GODREAU, Référente Handicaps Rares/Polyhandicap
et Jérôme FEYDEL, Pôle Autonomie Secteur Pers. Handicapés
ARS Occitanie : Docteur Céline GARRIGUES, Médecin référent de l'unité politique du Handicap
- 16h30 : Conclusion et perspectives
- 17h00 : Fin de la journée

Institut de myologie, Pitié-Salpêtrière, 50/52, boulevard Vincent Auriol, Paris 13